



## FICHE TECHNIQUE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES

**Projet réalisé**

**Fiches Technique :** A-10  
**Date d'ouverture :** Novembre 2002      **Date de mise à jour :** Novembre 2004

<b>Enjeux :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Préservation et mise en valeur de la biodiversité
	<input type="checkbox"/>	Élaboration d'un code d'éthique
	<input type="checkbox"/>	Amélioration de l'accessibilité au fleuve
	<input type="checkbox"/>	Retour à la baignade
	<input type="checkbox"/>	Autres

**Nom du projet :** **Caractérisation et conservation des milieux humides, phase II**  
**Promoteur :** La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)  
**Localisation :** Milieux humides – bassin versant de la rivière Sainte-Anne.

### Problématique :

La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA) a observé une disparition ou diminution des zones humides (tourbières, marais, délaissés de rivière, etc.), surtout liée à des interventions du milieu agricole (remblais, dépôt de matériaux, drainage, interventions dans les bandes de protection, surfertilisation, etc.) dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne. Des activités forestières et de villégiatures causent aussi des préjudices à ces milieux.

### Solutions :

- Caractérisation des milieux humides du territoire jugés prioritaires.
- Rencontres de sensibilisation et d'information des propriétaires concernant les avantages reliés à la protection de ces sites.
- Production du Cahier du propriétaire personnalisé à chaque milieu.
- Signatures d'entente de conservation et/ou d'aménagement avec les propriétaires

### Avantages :

- Protéger et conserver les milieux humides du bassin versant (2 694 km<sup>2</sup>);
- Assurer, par des ententes volontaires, la pérennité des ressources floristiques, aviaires et la qualité de l'eau du bassin versant;
- Favoriser l'aménagement de structures simples, comme des nichoirs, pour assurer et augmenter la présence d'espèces.

### Faisabilités :

- Nécessite la préparation de documents pertinents (données, photos, dépliants et autres relatifs aux milieux) faisant ressortir les avantages liés à la conservation et à la protection de ces sites;
- Demande une bonne caractérisation du milieu;
- Requiert une bonne collaboration du milieu (ententes).

### Partenaires visés :

- Ministère de l'Environnement;
- Alcoa-Lauralco;
- Tembec;
- Ville de Saint-Raymond;
- Collaboration des gens du milieu.

**Coûts :**

Les coûts de réalisation ont été évalués à 32 840 \$.

**Échéancier :**

- Août-octobre 2002 : identification et caractérisation des milieux humides à inventorier;
- Novembre 2002 : rencontre des propriétaires concernés pour les sensibiliser à la protection des milieux humides;
- Novembre 2002-janvier 2003 : rédaction des cahiers du propriétaire incluant un plan de protection et de mise en valeur personnalisé;
- Février 2003 : signatures d'entente de conservation avec les propriétaires;
- Mars 2003 : rédaction du rapport final

**Indicateurs d'atteinte de l'objectif :**

- Acquisition de données de base sur chaque site visé;
- Signatures d'entente de conservation;
- Sensibilisation et information pertinente aux propriétaires;
- Suivi annuel de l'évolution de l'environnement des milieux.

**Références :**

- Projet présenté par la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA).
- Johanne Marchesseault. 1999. Conservation des milieux humides en forêt privée, guide du propriétaire. Forêt modèle du Bas-Saint-Laurent et groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata, 29 p. et annexes.

**Notes supplémentaire :**

Fin prévue le 31 mars 2003.